

Demande d'acte de décès

Simple et rapide, faite votre demande via votre Espace Citoyens.

Espace Citoyens



Les demandes d'acte de décès à Osny peuvent s'effectuer au service état civil de la mairie ou par courrier.

A qui s'adresser?

- A la mairie du lieu de décès,
- A la mairie du dernier lieu de domicile.

Qui peut faire la demande?

Toute personne peut demander un acte de décès, sans justification particulière.

Justificatifs

Aucun

Indiquer les nom, prénoms et date du décès.

Infos pratiques

Par courrier:

Indiquer les noms et prénoms du défunt, date du décès et joindre une enveloppe timbrée à l'adresse à laquelle l'acte devra être envoyé.

Contact

Mairie d'Osny

Service état civil Château de Grouchy 14 rue William Thornley 95520 Osny